

Initiative de journalisme local

Fonds pour la diversité des voix

Séance d'information pour les demandeurs



Initiative de
journalisme local

À propos de l'Initiative de journalisme local

Mission du programme

L'IJL soutient la création d'un **journalisme civique original** qui répond aux besoins diversifiés des communautés mal desservies à travers le Canada.

Le contenu journalistique produit est mis à la disposition des médias via une **licence Creative Commons** afin que les Canadiens soient mieux informés.

Communautés mal desservies

- > **Déserts d'information** : Des communautés où les citoyens n'ont pas accès à une information journalistique sur les enjeux communautaires parce qu'il n'y a pas de quotidiens, de journaux communautaires ou de radiodiffuseurs produisant des nouvelles locales.
- > **Zones de « pauvreté de l'information »** : Des communautés ayant un accès limité à un contenu journalistique, ou où les médias présentent des lacunes importantes dans la couverture en raison d'un manque de ressources.

Objectifs principaux



Journalisme civique

Soutenir la création de contenu journalistique civique original pour les communautés mal desservies.



Diversité

Promouvoir l'emploi et la couverture qui reflètent la diversité canadienne.



Indépendance

Fournir un soutien d'une manière qui préserve l'indépendance de la presse.

Administration du programme

Trois organismes à but non lucratif administrent conjointement l'Initiative pour protéger l'indépendance de la presse.

Coalition des médias communautaires (CMC)

Représentée par le Fonds canadien de la radio communautaire (FCRC)

Secteurs soutenus :

- Médias ethniques (journaux, web, radio/TV communautaires)
- Stations de radio et TV communautaires autochtones
- Radio communautaire anglophone (hors QC)
- TV communautaire anglophone
- TV communautaire francophone (hors QC)

Administrateur unique du Fonds pour la diversité des voix (FDV)

Médias d'Info Canada (MIC)

Secteurs soutenus :

- Journaux et services de nouvelles en ligne anglophones
- Journaux et services de nouvelles en ligne francophones
- Journaux et services de nouvelles en ligne autochtones

Consortium des médias communautaires de langues officielles en situation minoritaire

Secteurs soutenus :

- Journaux et web de langue officielle en situation minoritaire
- Radio communautaire de langue officielle en situation minoritaire
- Radio communautaire francophone (QC)
- TV communautaire francophone (QC)

Nouveautés pour 2025-2027

Fonds pour la diversité des voix (FDV)

Un volet de financement pour les médias cherchant à embaucher et à offrir des opportunités de perfectionnement professionnel aux journalistes s'identifiant comme :

- > Autochtones
- > Racialisé.e.s
- > 2ELGBTQIA+
- > Noirs
- > Minorité ethnoreligieuse
- > Personnes en situation de handicap

Projet pilote

Soutien accru (voyage, hébergement, perfectionnement professionnel) pour des organisations spécifiques afin de relever des défis distincts :

- > Organisations en démarrage
- > Organisations autochtones
- > Organisations rurales et éloignées

Projet pilote : Dépenses admissibles améliorées

Les organisations rurales, éloignées, autochtones et en démarrage peuvent être admissibles à :

Autodétermination autochtone

- Traduction, encadrement éditorial, consultation.
- Initiatives favorisant la préservation/utilisation des langues autochtones.
- Assurer le respect culturel et l'alignement avec les besoins de la communauté.
- **Disponible uniquement pour les médias autochtones.**

Frais de voyage et d'hébergement

- Coûts pour faciliter les reportages dans les zones rurales, éloignées ou difficiles d'accès.
- Production ou diffusion de contenu dans des zones mal desservies.
- Remboursement plafonné aux taux de la Directive sur les voyages du gouvernement du Canada.

Mentorats et perfectionnement

- Formation et mentorat faisant progresser l'équité, l'inclusion et le renforcement des capacités.
- Pour les journalistes et le personnel éditorial directement impliqués dans l'IJL.

Coûts opérationnels

- Transformation numérique et investissements technologiques.
- Sensibilisation et engagement communautaire.
- Infrastructure temporaire renforçant l'accès local au journalisme.

Fonds pour la diversité des voix

Les principaux objectifs du Fonds pour la diversité des voix - Volet IJL sont de :



Augmenter la représentation et la participation active des journalistes issus des communautés sous-représentées.

Le volet FDV-IJL soutient l'avancement professionnel des journalistes issus des communautés suivantes :

- > Autochtones
- > Racialisées
- > Personnes en situation de handicap
- > Noires
- > Minorités ethnoreligieuses
- > Communautés 2SLGBTQIA+



Renforcer les possibilités d'avancement professionnel et de carrière grâce au mentorat, à l'apprentissage par les pairs et au perfectionnement professionnel.

Définition d'organisation prioritaire

★ **Un organisme prioritaire du FDV est un organisme qui répond aux critères suivants :**

- > ✓ Au moins 30 % des membres de son conseil d'administration ou des postes de direction sont occupés par des personnes issues des communautés prioritaires du FDV; et/ou
- > ✓ L'organisme a pour mandat principal de servir au moins une des communautés prioritaires du FDV.

Formulaire d'auto-identification

Pour être approuvés pour le financement FDV-IJL, les journalistes doivent remplir un formulaire d'auto-identification.

- Les réponses sont utilisées pour déterminer l'admissibilité au soutien dans le cadre du programme FDV-IJL.
- Les journalistes peuvent sélectionner « **Préfère ne pas répondre** » pour toute question.
- Pour être considérés pour le financement FDV, les journalistes **doivent répondre** aux questions d'auto-identification pertinentes.
- Les données sont partagées avec le ministère du Patrimoine canadien sous un format **complètement anonymisé**.
- Les informations sont stockées conformément à la **Politique de protection des renseignements personnels et de confidentialité** des administrateurs.

** Le formulaire d'auto-identification est également utilisé dans l'IJL pour approuver les dépenses liées à l'accessibilité qui sont admissibles pour soutenir les journalistes qui s'identifient comme Sourds ou comme vivant avec un handicap ou une maladie mentale.*

Demandeurs admissibles

Critères

- > **Type** : Agence de presse canadienne, organisation à but non lucratif ou entreprise de presse du secteur privé.
- > **Secteurs** : Presse écrite, radio/TV communautaire, service d'information en ligne.
- > **Propriété** : Majoritairement détenue et contrôlée par des Canadiens.
- > **Opérations** : Éditée et conçue au Canada.
- > **Éthique** : Adhère à un code de déontologie.

Inadmissible

- > Radiodiffuseurs privés non communautaires.
- > CBC / Radio-Canada.

Activités admissibles



Embauche

Embaucher des journalistes à temps plein, à temps partiel ou pigistes pour produire du journalisme civique.



Distribution

Le contenu doit être mis à la disposition du public et des autres médias via une licence Creative Commons.



Restrictions

Pas d'articles d'opinion, de publicité, de propagande haineuse ou de contenu de plaidoyer/lobbying.

Information sur le financement

Salaires des journalistes

- Jusqu'à **60 000 \$** par poste de journaliste à temps plein (annualisé).
- Inclut les coûts obligatoires liés à l'emploi, tels que les cotisations à l'assurance-emploi et au RPC/RRQ, les indemnités de vacances, l'indemnisation des travailleurs et toute autre déduction obligatoire de l'employeur.
- Ne peut pas financer des postes *existants* (uniquement de nouvelles embauches ou une augmentation des heures).

Équipement

- Jusqu'à **5 %** du financement total approuvé.
- Inclut l'achat ou la location d'équipement.
- Inclut les dépenses liées à l'accessibilité.

Exigences de la demande

Les demandes sont soumises via le portail en ligne.

Type de document	Détails
Profil de l'organisme média	Détails clés sur l'organisation demanderesse.
Formulaire de demande	Informations sur la communauté, les lacunes en matière d'information, la proposition et le budget.
Documents obligatoires	Statuts constitutifs, états financiers, réplique numérique (presse écrite uniquement).
Facultatif	Lettres d'appui, rapports de diffusion, formulaire d'auto-identification.

Critères d'évaluation (Total 100 points)

Pertinence

40

- > **ID de la communauté :**
Démonstration claire de Désert d'information ou de Zone de pauvreté de l'information.
- > **Portée :** Lacunes spécifiques dans la couverture existante identifiées.
- > **Compréhension :**
Connaissance approfondie des enjeux locaux.

Impact

40

- > **Alignement :** Soutient le journalisme civique et la diversité.
- > **Plan de contenu :** Justification convaincante de la manière dont les lacunes seront comblées.
- > **Force :** Potentiel de couverture d'actualité régulière et percutante.

Capacité

20

- > **Supervision :** Capacité à soutenir le journaliste.
- > **Intégrité :** Respect des normes éthiques.
- > **Budgétisation :** Planification financière réaliste.

Processus d'évaluation et de sélection

1. Examen d'admissibilité

Confirmation de l'admissibilité du demandeur et de l'exhaustivité de la demande.

2. Évaluation du projet

Le Comité de sélection indépendant attribue un score à la proposition à l'aide des Critères d'évaluation.

3. Priorisation stratégique

Les scores sont consolidés et les points de bonification stratégiques sont appliqués pour créer une liste de classement finale.

4. Classement final

La liste des bénéficiaires est déterminée en fonction du classement, de la répartition géographique équitable et du budget disponible.

Bonification stratégique (IJL Général)

Les demandeurs peuvent obtenir jusqu'à 10 points de bonification en fonction de critères géographiques et linguistiques. Cela soutient le mandat du programme d'atteindre les zones les plus en besoin.

Priorité stratégique	Points de bonification
Médias autochtones	10 points
Désert d'information OU Zone rurale/éloignée de pauvreté de l'information (desservant un groupe sous-représenté)	7 points
Zone urbaine de pauvreté de l'information (desservant un groupe sous-représenté)	5 points
Zone rurale/éloignée de pauvreté de l'information (Général)	3 points
Zone urbaine de pauvreté de l'information (Général)	1 point

Note : Les points sont cumulatifs, mais le score de bonification total ne peut pas dépasser 10 points.

Bonification stratégique (FDV)


Le Fonds pour la diversité des voix donne la priorité aux organisations dirigées ou mandatées par la diversité, ainsi qu'aux journalistes en début de carrière.


Priorité stratégique	Points de bonification
Dirigée / Mandatée par la diversité	10 points
Journaliste en début de carrière	5 points

Note : Les points sont cumulatifs, mais le score de bonification total ne peut pas dépasser 10 points.

Portail de candidature

Les demandes sont soumises par le portail de candidature en ligne - **SM Apply**.

 Lié dans les lignes directrices du programme et sur les pages Web du programme.

 Pour postuler via le portail de candidature, vous devez créer un compte.

Le FCRC et Médias d'Info Canada accusent réception, par courriel, de toute demande de financement soumise avec succès via la plateforme en ligne.

Dates importantes

Ouverture des candidatures

**Initiative de journalisme
local**

28 novembre 2025

Fonds pour la diversité des voix

3 décembre 2025

Clôture des candidatures

**Initiative de journalisme
local**

19 décembre 2025

Fonds pour la diversité des voix

21 décembre 2025

**Décembre -
Janvier**

Processus
d'évaluation

16 janvier 2026

Notification des
résultats

Questions ?

Merci de votre intérêt pour l'Initiative de journalisme local et le Fonds pour la diversité des voix.

Fonds canadien de la radio communautaire

ijl-lji@crfc-fcrc.ca

Médias d'Info Canada

lji@newsmediacanada.ca